



**LA NOUVELLE
MAISON MÉDICALE**

**PRÉSENTATION
DU BUDGET COMMUNAL**

AGENDA

Fête de la musique
Cinéma en plein air
Vide grenier

SOMMAIRE



- 3 Le budget municipal
- 5 L'actu du moment
- 7 En bref
- 8 Rétro'actus
- 11 Agenda

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE VOTRE MAIRIE

Du lundi au vendredi
8 h à 12 h 30

Mairie Les Auxons

1 rue de l'Eglise Saint-Pierre, 25870 Les Auxons
tél : 03 81 58 72 69, mail : mairie@lesauxons.fr

Numéro d'urgence (uniquement en dehors des heures
d'ouverture de la mairie) : 06 30 22 38 26

EDITO



Bien vivre aux Auxons. C'est bien le nom de la liste pour laquelle nous avons été élus.

Et si l'on souhaite que ce soit une réalité, il faut que chacun d'entre nous y mette du sien !

Nous, représentants de la municipalité et agents, en mettant tout en œuvre pour que notre beau village soit entretenu et agréable, mais aussi nous, habitants, en respectant nos règles communes. Tailler ses haies pour que les trottoirs et sentiers soient praticables, veiller aux horaires de tonte, éviter les nuisances sonores et les feux de déchets verts, tenir ses chiens en laisse et ramasser leurs déjections, respecter la vitesse de circulation dans le village, tous ces actes quotidiens simples et de bon sens formant la condition réciproque d'une cohabitation optimale entre les auxois.

L'été et les vacances approchent, vous trouverez dans ce Mag' non seulement les détails du bien vivre ensemble, mais aussi tout ce qui nous attend dans les semaines à venir et ce qui s'est passé durant le mois écoulé. Bonne lecture !

L'ESSENTIEL DU BUDGET MUNICIPAL

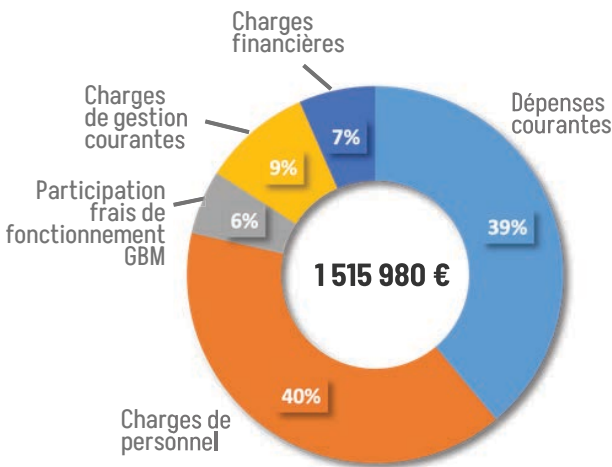
Le 27 avril dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité son budget pour l'année 2026 ainsi que ses deux budgets annexes "bois" et "photovoltaïque".

Le budget communal se lit en deux parties : le budget de fonctionnement, qui finance la vie quotidienne de la commune, et le budget d'investissement, consacré aux projets durables et aux équipements.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement assure la gestion quotidienne des services municipaux et l'entretien de la commune. Pour 2026, ce budget reflète la volonté de maîtrise des coûts pour dégager une capacité d'autofinancement destinée aux projets futurs.

Les dépenses



Les dépenses de fonctionnement (1 515 980 €) comprennent notamment :

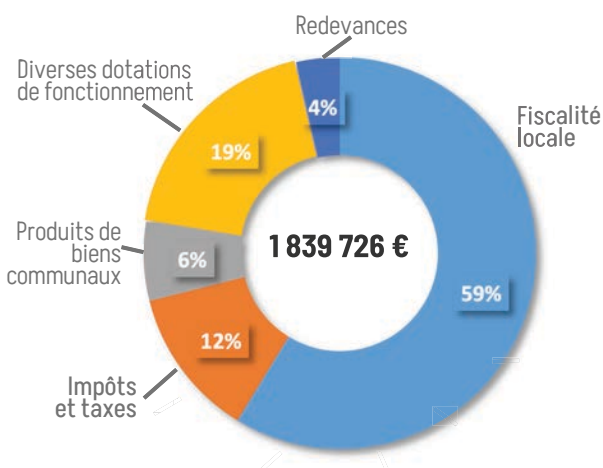
- les charges de personnel
- les dépenses courantes telles que le carburant, l'eau, le gaz, l'électricité
- l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts et des voiries
- les services administratifs rendus à la population
- les provisions liées à certains risques ou sinistres
- les intérêts des emprunts.



UNE GESTION SAINES

Grâce à une gestion extrêmement rigoureuse, la commune dégage un excédent, directement basculé pour financer les projets.

Les recettes



Les ressources de fonctionnement (1 839 726 €) proviennent principalement :

- des impôts locaux
- des dotations versées par l'État
- des revenus du patrimoine communal, comme les loyers, l'exploitation de la carrière ou encore les locations des salles du pôle sportif.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement, qui s'élève à 1 378 845 €, concerne les projets durables et les équipements destinés à améliorer le cadre de vie des habitants : les travaux sur les bâtiments communaux, les aménagements de voirie, les équipements sportifs ou de loisirs, les constructions présentant un intérêt pour la population, comme actuellement la construction de la maison médicale, etc.

LES PROJETS PRIORITAIRES DE 2026



- **La nouvelle Maison Médicale**
Construction d'un nouvel équipement de santé



- **Patrimoine et Espaces Verts**
Finalisation des travaux de l'église Saint-Pierre et réfection du soutènement du Parc des Ch'nillons

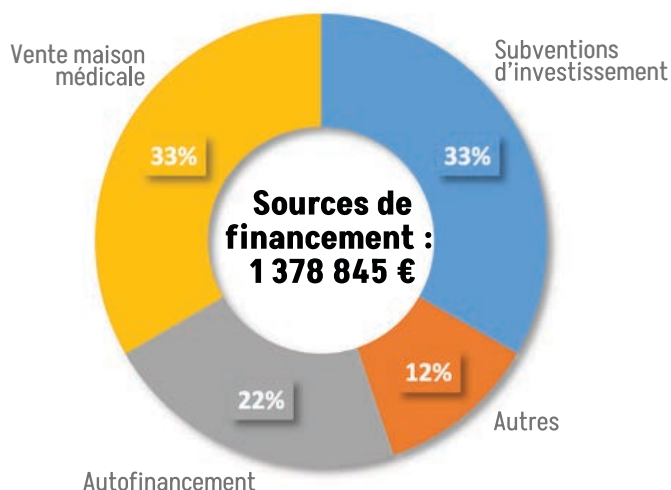


- **Aménagements de Voirie**
Aménagement de l'allée du Château



Ces projets sont financés majoritairement par l'autofinancement, les subventions publiques et la vente de la maison médicale.

UNE STRATEGIE DE FINANCEMENT MAITRISEE



22 % 

Autofinancement
301 256 €

L'excédent dégagé par le fonctionnement finance directement les projets

33 % 

Subventions d'investissement
459 280 €

Mobilisation active des aides extérieures pour soutenir les projets communaux

LES 4 ENGAGEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ



Dépenses courantes strictement maîtrisées



Investissements soutenus pour le village



Recours à l'emprunt très modéré



Recherche active de subventions

LANCEMENT DE LA RÉHABILITATION DU CHÂTEAU



Lundi 15 juin à 17h30 seront officiellement lancés les travaux du chantier du Château. Attendu depuis de nombreuses années, ce projet structurant pour la commune entre enfin dans sa phase concrète. Il permettra la réhabilitation

de ce bâtiment ancien, qui accueillera à terme huit appartements, ainsi que la construction de dix logements collectifs neufs intégrés à leur environnement.

Le projet comprend également le réaménagement du parc du Château, qui conservera sa vocation d'espace de promenade et de détente accessible à tous.

NOUVELLE MAISON MÉDICALE : C'EST PARTI !



Le chantier de la nouvelle maison médicale est officiellement lancé. Les travaux de terrassement ont démarré le 4 mai pour ce futur bâtiment qui comprendra quatre cellules. Il accueillera les deux médecins du village ainsi que le cabinet infirmier, avec un espace disponible à la location pour un futur praticien.

La livraison du bâtiment est prévue pour fin 2026. L'équipe municipale suit de très près l'avancée des travaux, avec notamment la tenue d'une réunion de chantier hebdomadaire avec l'architecte maître d'œuvre et les entreprises intervenantes.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les nouveaux élus du CCAS s'activent pour aider les personnes fragiles. N'hésitez pas à vous signaler si vous voulez que ses membres puissent vous aider dans des situations particulières.



INSCRIPTION
SUR LE REGISTRE
COMMUNAL
DES PERSONNES
VULNÉRABLES

Ne restez pas isolé.e
SIGNEZ-VOUS

QUI EST CONCERNÉ ?

Les personnes résidant à leur domicile :

- de plus de 65 ans
- de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les adultes handicapés

Toute personne vulnérable non prise en charge par un service particulier et se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre.

Un tiers peut également se charger de l'inscription avec votre accord (parents, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

POURQUOI ?

En cas de canicule, d'inondation, grand froid, coupure d'électricité, situation de crise...

Le registre permet de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation.

COMMENT ?

Remplir un formulaire disponible au secrétariat de la mairie ou le télécharger sur le site de la commune :

www.lesauxons.fr
(rubrique CCAS)



Mairie Les Auxons
1 rue de l'église Saint-Pierre
35870 Les Auxons
03 81 58 72 69

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30



RESTAURATION PÉRISCOLAIRE : CHANGEMENT DE PRESTATAIRE

Sur demande de la commune, l'ADAEJ 25, délégataire de la commune pour l'accueil périscolaire, teste un nouveau prestataire pour la fourniture des repas aux enfants sur le temps de midi. La société Estredia succède à celle du Château d'Uzel pour nourrir les élèves, et ce à compter du 1er juin.

Si ce prestataire donne satisfaction, tant en termes de qualité qu'en logistique, il sera pérennisé dans ce partenariat à la rentrée de septembre.

Cuisine Estredia
Et le goût vient à vous



NETTOYAGE PÔLE SPORTIF



La municipalité a fait intervenir une société spécialisée pour nettoyer les façades les plus sales du bâtiment tennis du pôle sportif, ainsi que les panneaux photovoltaïques installés en toiture, au moyen d'une nacelle et d'un robot.

Ce nettoyage, sans produit et avec de l'eau osmosée, rend son éclat à notre pôle, et permettra à ses panneaux qui en avaient besoin un fonctionnement optimal !

Le pôle sportif et culturel demande du temps, de l'argent et de l'investissement, mais il est un lieu de vie animé quotidien pour notre commune. Prenons-en soin.



MOUSTIQUE TIGRE : ADOPTONS LES BONNS GESTES

Dans le cadre de la surveillance du moustique tigre en Bourgogne-Franche-Comté, deux pièges pondoirs ont été installés début mai sur notre commune : à l'aire de jeux allée des Marronniers et au parc des Ch'Nillons.

Le moustique tigre, particulièrement actif en journée, se développe principalement dans de petites quantités d'eau stagnante : soucoupes, seaux, arrosoirs, jouets, bâches, gouttières, récupérateurs d'eau...

Pour limiter sa prolifération, chacun peut agir simplement : vider, ranger, couvrir et entretenir tous les contenants susceptibles de retenir l'eau, notamment après chaque pluie.

VITESSE : DES CHIFFRES QUI INTERPELLENT

Afin de mieux connaître les comportements routiers dans la commune, un radar pédagogique a été installé au mois de mai rue du Coteau. Cet équipement, qui sera déplacé régulièrement dans différents quartiers des Auxons, permet de réaliser des campagnes de mesure et d'identifier les secteurs nécessitant une vigilance particulière.

Les premiers relevés effectués entre le 21 avril et le 24 mai 2026 font apparaître des résultats préoccupants. Sur près de 30 000 véhicules enregistrés, près de 70 % circulaient au-dessus de la vitesse autorisée. Plus inquiétant encore, plusieurs conducteurs ont été contrôlés à des vitesses comprises entre 90 et 125 km/h, avec un record de 133 km/h relevé un jeudi matin entre 7 h et 8 h, à proximité d'un arrêt de bus fréquenté par des enfants.

Pour mémoire, la vitesse est limitée à 30 km/h dans la majeure partie de la commune et à 50 km/h sur les rues du Coteau et Notre-Dame.

La municipalité poursuivra ces campagnes de mesure tout au long de l'année en lien avec les services de gendarmerie afin d'envisager les actions de prévention et de sécurisation nécessaires.



FORÊT COMMUNALE

Début mai, le maire Anthony Nappez, Pascal Juillet, conseiller délégué et Alex Gallet, conseiller municipal en charge de la gestion forestière ont rencontré les agents de l'Office national des forêts lors d'une visite en forêt communale.

L'échange a permis de faire le point sur la gestion des 360 hectares boisés de la commune dans le cadre du contrat 2021-2040, dans un contexte marqué par le dérèglement climatique.

La commune poursuivra l'information des habitants avec de futures réunions publiques dédiées à ce sujet.



LA MICRO-CRÈCHE FAIT SA RENTRÉE

La micro-crèche Suzette ouvre ses inscriptions pour la rentrée de septembre.

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant aux Auxons ? N'attendez plus pour vous renseigner !

Contact et inscriptions : ADAEJ 25 , 06 87 62 35 59 - mcsuzette@fed25.admr.org

TOURNOI DE PÉTANQUE D'ANIM'AUXONS

Le 14 avril, Anim'Auxons a organisé un tournoi de pétanque réunissant 25 participants dans une excellente ambiance et un très bon esprit de convivialité. La journée s'est terminée autour d'un pot de l'amitié.

La pétanque vous tente ? Rejoignez Anim'Auxons !

UN BEAU SUCCÈS POUR LE TROC'PLANTES

Entre échanges de plantes, conseils de jardinage et belles rencontres, cette édition 2026 du Troc'Plantes a rassemblé de nombreux passionnés, jardiniers débutants et curieux. Le Comité des Fêtes nous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



TOUS VIGILANTS FACE AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Début mai, un dépôt sauvage de déchets de chantier (laine de verre et matériaux d'isolation) a été découvert en direction de Moncley, au niveau de la Croisée. Les déchets auraient été déposés à l'aide d'un véhicule utilitaire.

Une enquête est en cours avec l'ONF et les autorités compétentes afin d'identifier les responsables. Ensemble, restons vigilants pour préserver notre environnement.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Sous un grand soleil et devant des centaines d'habitants, la cérémonie du 8 mai 1945 s'est déroulée dans un moment de mémoire et de recueillement. Après une procession en musique jusqu'au monument aux morts, un hommage a été rendu aux morts pour la France. Merci aux anciens combattants, aux enfants de l'école et leurs enseignantes, à l'Harmonie de Saint-Ferjeux, à la commission Fêtes et Cérémonies ainsi qu'à toutes les personnes présentes.



PHOTOVOLTAÏQUE : LES AUXOIS AU RENDEZ-VOUS



Organisée par la Fruitière à Énergie et Grand Besançon Métropole, la réunion publique consacrée au photovoltaïque a réuni plus de 50 participants le 28 mai dernier au pôle sportif et culturel.

Face à l'intérêt suscité par les solutions d'énergie solaire et les projets de groupement de commande, une nouvelle rencontre est prévue le 9 juillet pour poursuivre les échanges et accompagner les habitants dans leurs démarches. Une belle dynamique en faveur de la transition énergétique aux Auxons.

CONCERT DE L'ENSEMBLE CELLIVOX : UN BEAU MOMENT

Le 1er mai, l'ensemble Cellivox, de l'association ADEm, a offert un très beau concert dans notre église Saint-Pierre récemment rénovée. Le public est venu nombreux pour assister à une prestation de grande qualité, en présence de notre Maire et de son adjointe à la vie scolaire.

Au-delà de la réussite artistique, cette soirée s'est distinguée par sa dimension solidaire : les fonds collectés ont été reversés à l'Association Rêves, au profit des enfants malades.

Un grand bravo aux musiciens et aux bénévoles pour leur talent, leur engagement et leur générosité.



INAUGURATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Le dimanche 10 mai 2026 restera une date importante dans la vie des Auxons, avec l'inauguration officielle de la rénovation de l'église Saint-Pierre.



Le dimanche 10 mai 2026 l'église Saint-Pierre a officiellement rouvert ses portes à l'occasion d'une messe célébrée à 10h30, réunissant de nombreux habitants, paroissiens et élus de la commune.

Cette célébration, première messe organisée depuis la réouverture de l'édifice, a marqué avec émotion le retour de la vie paroissiale dans ce lieu emblématique du patrimoine communal.

Les participants ont pu redécouvrir une église rénovée, mise en valeur par les travaux entrepris afin de préserver durablement ce bâtiment chargé d'histoire.

À l'issue de l'office religieux, un temps inaugural s'est tenu. Le maire, Anthony Nappez, a salué l'aboutissement de ce chantier important pour la commune, rappelant l'attachement des habitants à leur église et à son rôle dans la vie locale. Son prédécesseur, Serge Rutkowski, également présent, a été chaleureusement remercié pour son engagement déterminant dans la conduite de ce projet de rénovation, initié sous son mandat.

Moment particulièrement symbolique de cette inauguration, le maire a dévoilé une plaque en bois réalisée en hommage aux donateurs ayant contribué à la restauration de l'église. Cette œuvre originale est composée d'étoiles portant les initiales des donateurs qui l'ont souhaité. Elle témoigne de l'élan de générosité et de l'implication collective suscités par ce projet patrimonial.

La matinée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié offert par la paroisse, permettant aux habitants d'échanger et de partager ce moment de retrouvailles et de célébration dans la salle du pôle sportif et culturel.



CONCERT DE LA FAMILLE KUMOR

Dimanche 24 mai, en une fin de journée ensoleillée, environ 200 spectateurs ont pu profiter du concert donné par la famille Kumor dans l'église Saint-Pierre rénovée, dont l'acoustique ravit les mélomanes.

Presque une heure et demi de concert offerte par les trois générations de Kumor : Pierre (trompette), Monique (clarinette et chant), Emmanuelle (piano), Stéphane (trompette) et Lilou (saxophone), tous rejoints en fin de spectacle par les choristes de la Débandade.

Une belle ambiance dans un beau décor qui s'est conclue par le verre de l'amitié offert aux musiciens et à leur famille par la municipalité ! Merci encore à eux pour leur prestation.



JUDO : REMISE DE DIPLÔMES ET CEINTURES

Au Pôle sportif, le Judo Club des Auxons a organisé, samedi 30 mai, sa remise de diplômes et de ceintures en présence des parents et de l'adjointe au maire en charge des associations.

Après les remises, chaleureusement applaudies par le public, les judokas ont proposé quelques démonstrations avant de partager un moment de convivialité particulièrement apprécié en raison des fortes chaleurs.

Cette cérémonie a également été marquée par le départ de l'un des entraîneurs du club, Thierry Cuenot, remercié avec émotion pour son engagement de longue date auprès des licenciés.

Félicitations à tous les judokas, aux membres actifs du Judo Club et merci aux bénévoles, encadrants et familles pour leur présence.

ESPERANCE AUXONS MISEREY : UNE NOUVELLE ÉTAPE

Le club de foot a tenu une assemblée générale extraordinaire le mardi 26 mai, en présence du premier adjoint en charge des bâtiments et de l'adjointe en charge des associations.

Cette réunion avait pour objet d'acter la fusion avec le club de Pouilley-les-Vignes et de formaliser la création d'une nouvelle entité sportive : l'Union Football Club. Ce tout nouveau club évoluera en Régional 3 à partir de septembre prochain.

Une évolution structurante qui marque une nouvelle dynamique pour le football local et ouvre de nouvelles perspectives pour les joueurs et les membres actifs.



Remise de diplômes et de ceintures de judo le 30 mai au Pôle

AG DE L'ACCA

Dimanche 17 mai à 9h, notre maire a participé à l'Assemblée Générale de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) qui s'est tenue dans la cabane de chasse.

L'occasion de partager leurs actions de l'année (travaux, vide-grenier, nettoyage du village..) et les temps de vie de l'association.

Une réunion riche qui s'est achevée par le verre de l'amitié.

COMÉDIE MUSICALE

SAMEDI 13 JUIN / 15H

Eglise Saint-Pierre

Spectacle comédie musicale "L'inéffable Madame de la Fontaine" interprété par les élèves de l'ADEm. Entrée libre.

FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 20 JUIN / A partir de 18h

Pôle sportif

Concert des élèves de l'ADEm, suivis des ateliers amateurs : des reprises pop, rock, chansons françaises, soul avec en fin de soirée un concert des professeurs. Buvette et petite restauration sur place. En cas de pluie, le concert aura lieu à l'intérieur. En partenariat avec le Comité des Fêtes.



AVIS DE DÉCÈS

Léon ZOU né le 08/11/1937 décédé le 31/03/2026.

Dominique BELIN né le 12/03/1953 décédé le 29/04/2026.

Odette BOLE (veuve Renaudin) née le 10/05/1925 décédée le 20/05/2026.

Françoise OLLIVIER (veuve CARPENTIER) née le 11/12/1946 décédée le 26/05/2026.

RAID GRANDES HEURES NATURE

SAMEDI 13 JUIN

Parc des Ch'nillons



Dans le cadre du Festival Grandes Heures Natures, organisé par GBM, le Raid X'Périences passera le samedi 13 juin par notre commune. Cette course au départ de Bonnay se fait en binôme avec de la course, du vélo et du kayak. Avant l'arrivée au parc Chamars de Besançon, les participants feront une halte au Parc des Ch'nillons où ils pourront se ravitailler en milieu de matinée. Une belle traversée des communes du Grand Besançon pour les sportifs !



KERMESSE

VENDREDI 26 JUIN / A partir de 16h30
Ecole des Auxons

La Farandole organise sa traditionnelle kermesse de l'école.

Au programme : chants des enfants, buvette et petite restauration, activités enfants...

Venez partager un moment de joie et de convivialité entre parents et enfants.

CINÉMA PLEIN AIR

MARDI 30 JUIN / 22h - 2 €/personne
Ecole des Auxons (repli au pôle sportif en cas de mauvais temps)

La Farandole organise la projection en plein air du film Dragons (jauge limitée).

CINÉMA plein air
MARDI 30 JUIN 2026
FILM : DRAGONS
ÉCOLE DES AUXONS
 REPLI AU PÔLE SPORTIF EN CAS DE MAUVAIS TEMPS
 JAUGE LIMITÉE
PROJECTION À 22H
2€ PAR PERSONNE
 BUVETTE & POP CORN
 D'AUTRES SURPRISES À VENIR !
 Plus d'informations à venir dans les prochaines semaines, restez connectés !
 AVEC LE SOUTIEN DE
 Mairie des Auxons / École des Auxons
 On compte sur vous!

VIDE-GRENIER DU FOOT

DIMANCHE 5 JUILLET, 8h - 17h
Stade des Auxons

Vide grenier organisé par le club de foot Union FC. Buvette et restauration sur place. Pensez à vous inscrire !

KERMESSE DE L'ÉCOLE DES AUXONS
26 JUIN 2026
À PARTIR DE 16H30
 JEUX
 VENEZ NOMBREUX!
 AMBIANCE GARANTIE!
 AU PROGRAMME
VENEZ PARTAGER UN MOMENT DE JOIE ET DE CONVIVIALITÉ !

ESPÉRANCE AUXONS-MISEREY
VIDE GRENIER
DIMANCHE 5 JUILLET
 OUVERTURE PUBLIC 8H À 17H
 STADE DES AUXONS
 BUVETTE / RESTAURATION SUR PLACE
 INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :
 vgeam@yahoo.com - 06.70.86.87.09

ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

6 au 24 juillet

L'accueil de loisirs de l'ADAEJ25 ouvrira ses portes du 6 au 24 juillet dans les locaux du groupe scolaire. Une ouverture complémentaire du 27 au 31 juillet est actuellement à l'étude et sera confirmée en fonction du nombre de préinscriptions.

Les préinscriptions sont ouvertes depuis le 6 juin via la plateforme ICAP.

Le mini-camp est prévu à la base de loisirs WoKA Loisirs à Marnay.

Renseignements : adaej25@fed25.admr.org



STAGE MUSICAL D'ÉTÉ
6 - 10 JUILLET 2026
 ÉCOLE DE MUSIQUE ADEM
 2 CHEMIN DE PLONGEON, LES AUXONS

HORAIRE : 9H - 16H30
TARIF : 180 EUROS
PUBLIC : 4 - 10 ANS
TÉLÉPHONE : 0687676459
MAIL : ADEM.MUSIC25@GMAIL.COM

Logos: CA, Doubs, AUXONS, Région Bourgogne-Franche-Comté, GENEVILLE

BIEN VIVRE ENSEMBLE

RAPPEL DES RÈGLES POUR LES TRAVAUX DE JARDINAGE

Avec l'arrivée des beaux jours, les activités de jardinage, d'entretien des extérieurs et les moments de détente en plein air se multiplient. Cette période est l'occasion de rappeler quelques règles simples qui contribuent à la qualité de vie de tous les habitants des Auxons et au respect du voisinage.

Jardinage et travaux extérieurs

L'utilisation des engins motorisés (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, débroussailleuses, etc.) est encadrée afin de préserver la tranquillité de chacun.

Horaires autorisés :

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h30
- Le samedi : 9h - 12h et 15h - 19h
- Le dimanche et les jours fériés : 10h - 12h uniquement lorsque les travaux ne peuvent être réalisés en semaine.



Par ailleurs, il est rappelé que le brûlage des déchets verts, branches et résidus de jardin est interdit sur l'ensemble des propriétés privées, à l'exception des exploitations agricoles.

Haies et trottoirs : la sécurité de tous en dépend

Certaines haies débordent aujourd'hui sur les trottoirs et réduisent considérablement l'espace réservé aux piétons, les contraignant parfois à circuler sur la chaussée. Elles nuisent également à la visibilité des panneaux de signalisation.

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir et de tailler les végétaux bordant son terrain afin de garantir la sécurité et l'accessibilité des espaces publics. La municipalité dispose d'ailleurs de la possibilité réglementaire de faire réaliser les travaux nécessaires en cas d'inaction du propriétaire, les frais engagés étant alors à sa charge.

De la même manière, l'entretien des trottoirs et caniveaux situés devant les habitations incombe aux occupants des lieux, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Désherbage, enlèvement des mousses et entretien courant participent à la propreté et à l'image de notre commune.



City Parc : un espace de loisirs à préserver

Très apprécié dès les premiers rayons de soleil, le City Parc de la rue Maupommier est un lieu de rencontre et de pratique sportive pour de nombreux habitants.

Afin que chacun puisse en profiter dans les meilleures conditions, quelques règles doivent être respectées :

- les tables de pique-nique ne sont pas autorisées
- les cris excessifs et la diffusion de musique sont interdits
- le site est ouvert de 9 h 30 à 19 h ; chacun doit avoir quitté les lieux à l'heure de fermeture
- les déchets volumineux doivent être rapportés à domicile ;
- les véhicules doivent être stationnés sur les emplacements prévus à cet effet ou, si nécessaire, sur le parking de l'école situé à environ 400 mètres. Le stationnement sur les trottoirs et la piste cyclable est strictement interdit.

Affichage : privilégier les démarches en mairie

La commune constate régulièrement la présence d'affichages non autorisés sur différents équipements publics : annonces de ventes, vide-maisons, animaux perdus, véhicules à vendre, etc.

Ces affichages sauvages sont interdits et peuvent faire l'objet d'une verbalisation par les services compétents. Avant toute communication sur l'espace public, il est donc indispensable de prendre contact avec la mairie afin de connaître les modalités autorisées.